



AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS d'AUDENGE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 février 2018

Nombre d'adhérents : 105

Membres présents : 58

Procurations : 23

Total : 78

Le quorum est atteint, la séance peut commencer à 10 heures, après paiement des cotisations (10€ par adhérent) de 09 à 10 heures.

Le président, Stéphane Thierry, remercie madame le maire, conseillère régionale, et monsieur Jacky Landot, adjoint aux associations, de leur présence.

Le président demande d'observer une minute de silence en mémoire de trois de nos adhérents qui nous ont quitté cette année, Fernand Lauga, Jacqueline Viennat, Pierre Cazeneuve et de nos camarades qui ont perdu la vie en opérations extérieures ; et d'avoir une pensée pour nos adhérents malades.

Suite à cette minute de silence le président a manifesté son mécontentement devant le trop petit nombre d'adhérents qui ont accompagné Fernand Lauga ; 4 adhérents dont seulement 2 anciens combattants. Pour les obsèques de Pierre Cazeuve nous étions 14 et sa fille a envoyé une carte de remerciements à l'association.

Avant lecture des différents comptes rendus, le président effectue un certain nombre de remerciement :

- Tout d'abord Madame le maire, conseillère régionale, pour sa présence auprès des anciens combattants tout au long de l'année.
- Les nouveaux adhérents qui nous ont rejoint en 2017, confortant notre association ; cette année nous étions 105 adhérents (97 audengeois et audengeoises) dont 45 anciens combattants et 6 veuves d'anciens combattants. Notre voyage en Normandie a fait que des Audengeois ont rejoint notre association.
- André Rambaud qui a animé le banquet du 11 novembre avec son groupe d'adultes et qui, a-t-il dit, fera de même en 2018.

- Vous tous pour votre participation aux différentes cérémonies ; cérémonies qui ont pris une autre dimension avec les structures et les chaises, sur une proposition de madame le maire. Je me dois de vous dire que nos manifestations sont appréciées des Audengeois mais également des autorités militaires.

1 – Le compte rendu de l’assemblée générale du 19 février 2017 est adopté à l’unanimité, après lecture par la secrétaire Christiane Ouvrat.

2 – Lecture est faite du rapport d’activités par la secrétaire Christiane Ouvrat - Adopté à l’unanimité

- Aide, à une adhérente veuve d’ancien combattant, par le président et une adhérente

- Participation au méchoui réunissant les anciens combattants de Lanton et les médaillés militaires, double de participants que l’année dernière.

- Voyage en Normandie vers les plages du débarquement et le mémorial de Caen durant la première semaine d’octobre en partenariat avec la municipalité

- La journée conviviale à Lubec , en septembre, n’a réuni que 8 participants.

- Le 8 mai, le Président a décoré, de la croix du combattant : Michel Lafon, Serge Roubichou et Pascal Baclet , quant à la TRN, il a décoré Serge Roubichou et Daniel Marchand

- Le 11 novembre, le Président a décoré de la croix du combattant Georges Duluc et de la médaille des blessés Jacques Charles.

- Le banquet du 19 février suivant l’A.G. a réuni 45 convives

- Le banquet du 8 mai : 50 convives

- Le banquet du 11 novembre : 55 convives

Vous constaterez, par vous-même, que le nombre de convives est en augmentation

- Participation à 8 cérémonies commémoratives

- Notre drapeau est sorti pour les obsèques de Fernand Lauga et Pierre Cazeneuve

- La municipalité nous a prêté une pièce dans la villa Isabelle. Nous y installons des vitrines pour exposer des objets « journaux, livres, tableaux des guerres de 14/18 et 39/45. Nous allons repeindre la pièce. Cette pièce sert également aux réunions du bureau et nous la prêtons aux autres associations patriotiques pour leurs réunions. Nous avons signé un contrat de 3 ans entre la municipalité et l’Association

- Dans l’année, il y a eu 5 réunions du conseil d’administration

Après lecture des activités 2017, le président a précisé que la journée conviviale à Lubec, demandée par des adhérents n’avait réuni que 8 adhérents. De ce fait et pour ne pas bloquer des salles communales inutilement, le président va rendre les deux journées accordées par la municipalité pour 2018.

3 – Lecture est faite du rapport financier par le trésorier Jean-Jacques Gentil - Adopté à l'unanimité

- Le compte bancaire présente un solde créditeur de 2834,76€

- Le trésorier a détaillé chaque ligne de trésorerie.

- Les vérificatrices aux comptes Liliane Morel et Michèle Sibille ont donné quitus des comptes de l'association.

4 – Projet ; tous ont été adoptés à l'unanimité

Premièrement ce qui vont continuer en 2017 :

- Aide aux plus anciens de l'association ; ramassage de feuilles, courses, pharmacie...

- 08 mai repas convivial à l'issue de la cérémonie animé par une chanteuse et un chanteur

- Participation au méchoui annuel organisé par l'UNC Lanton, à Lubec le 02 septembre.

- 11 novembre repas convivial à l'issue de la cérémonie ; avec une tombola et animation André Rambaud.

- Achats de gerbes pour les 8 cérémonies annuelles du souvenir.

- Nous allons continuer à rechercher le maximum d'adresses mail ce qui permettra de porter moins de courrier et d'économiser quelques fournitures de bureau.

Deuxièmement projets envisagés pour 2018 et 2019 :

- Jeudi 03 mai 2018 visite du centre d'impression du journal Sud-Ouest sachant que la visite se déroule de 22h30 à 00h15 ; transport sous forme de covoiturage.

- Dimanche 16 septembre journée conviviale à Beynac dans le Périgord pour 56€ ; transport sous forme de covoiturage.

- Pour le 11 novembre qui marquera le centenaire de la fin du conflit 1914/1918 il est envisagé une vente de bleuets de France par les enfants des écoles ; l'argent ira aux écoles. Madame le maire déclare que la municipalité paiera les bleuets, charge au Président des les commander. Une gerbe de bleuets sera déposée au monument par les enfants après que Gilbert Bureau, vice-président et ancien trompette de la Garde Républicaine, ait sonné l'arrêt des combats à 11 heures.

- Pour 2019 la municipalité et l'amicale prévoit un voyage à Paris pour visiter la Garde Républicaine et les Invalides. Le transport étant payé par la municipalité. Une lettre signée conjointement par madame le maire, conseillère générale et le président a été adressée à la Garde Républicaine le 20 novembre 2017.

5– Le président informe l'assistance que la retraite du combattant est passée à 702€ au 1er janvier et terminera à 750€ en fin d'année.

6 – A l'unanimité sont reconduites dans leur fonction de vérificatrices aux comptes Liliane Morel et Michèle Sibille.

7 – Pour le renouvellement du conseil d'administration le tiers sortant est composé de Stéphane Thierry, Christiane Marchand et Daniel Marchand. Stéphane Thierry se représente. Daniel Marchand et Christiane Marchand ne se représentent pas. Christiane Marchand en quittant son poste au C.A et au secrétariat à remercié les présidents successifs avec qui elle avait œuvré durant ces 15 ans à bureau de l'association ; ainsi que madame le maire. Patrick Besnard et Franck Vigon se présente au conseil d'administration et sont élus ; tout comme Stéphane Thierry qui est réélu.

Le bureau constitué se compose de :

Présidente d'honneur	: Madame le maire
Président honoraire	: Jean-Pierre Robert
Président actif	: Stéphane Thierry
Vice-président	: Gilbert Bureau
Secrétaire	: Patrick Besnard
Secrétaire adjoint	: David Mionnet
Trésorier	: Jean-Jacques Gentil
Trésorier adjoint	: Christian François
Conseil d'administration	: - ChristianMeyre - Christian Roman - Franck Vigon

8 – Le président explique que le drapeau sort aux 8 cérémonies patriotiques et malheureusement pour les obsèques d'anciens combattants ; actuellement porte le drapeau Christian François, Franck Vigon, Christian Meyre, David Mionnet, Christian Roman et Jacques Charon.

9 – Madame le maire, conseillère régionale clos l'assemblée générale

« Je suis ravie d'être parmi vous avec l'adjoint aux associations... Il est important que la municipalité soit proche des associations mais je suis particulièrement proche des association patriotique et vous le savez pour des raisons personnelles...Mes pensées vont vers les anciens combattants des conflits passés mais également vers ceux qui cette année ont été blessés ou ont perdu la vie...Je pense également aux soldats et forces de l'ordre engagée dans la sécurisation intérieure...Je remercie les membres du bureau et du conseil d'administration pour votre engagement auprès des plus vulnérables de l'association et pour l'organisation des cérémonies et animations...Votre engagement comme bénévoles est extrêmement important pour les 2 volets de l'amicale des anciens combattants : le devoir de mémoire et le rôle que vous avez de faire vivre le devoir de mémoire... ».

Audenge le 26 Février 2018
Le président des Anciens Combattants

